

Image not found or type unknown



Contestation excès de vitesse commis par un tiers

Par **marion**, le **27/02/2009** à **15:31**

Bonjour, j'ai pris connaissance lors de la cession de mon véhicule de l'existence d'excès de vitesse commis en 2006 et 2007 car la voiture était gagée . J'ai fait une réclamation auprès du ministère public incluant le permis de conduire et pièce d'identité de mon ex copain responsable des infractions et j'ai réglé les amendes . Ma réclamation a été rejetée car faite hors délais et sur papier libre alors que j'avais expliqué qu'étant étudiante à Lyon loin de mon domicile familial je n'avais jamais reçu les avis initiaux qui m'auraient permis de faire cette démarche dans les délais .
Pouvez vous me dire de quels recours je dispose maintenant .
Merci d'avance car je suis angoissée ayant moins de 3 ans de permis